

# CHARTRE DE QUALITE

## paysagère et architecturale

### du Pays Charolais Brionnais

#### POURQUOI réaliser une Charte architecturale et Paysagère?

Les élus des 129 communes et des 12 communautés de communes, rassemblés au sein du Syndicat Mixte du Pays Charolais Brionnais, sont conscients des atouts que représentent pour notre territoire et pour la qualité de vie de ses habitants, les paysages et une architecture de qualité.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils ont décidé de proposer la candidature du Pays Charolais-Brionnais au patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) composée de 195 Etats qui décideront.

Il importe de mettre en valeur cette richesse par une Charte architecturale et paysagère qui ne sera pas une contrainte supplémentaire mais une incitation à respecter nos paysages culturels façonnés par l'homme et le réseau bâti que les constructeurs nous ont légués au fil des générations.

Il s'agit de capitaliser sur l'image du Pays Charolais Brionnais avec pour ambition de séduire pour que cette richesse « immatérielle » soit un atout majeur de développement territorial dans les domaines démographiques, économique et touristique. Il s'agit dans un même élan, d'associer raison et émotion, tradition et modernité tout en développant notre identité régionale dans un monde qui tend de plus en plus à l'uniformisation.

**Jean Marc NESME**

Président du Syndicat Mixte du Pays Charolais Brionnais  
Député de Saône-et-Loire  
Maire de Paray le Monial

#### Prenons un peu de hauteur...



#### Avons-nous conscience de la qualité de nos paysages, de notre architecture, de notre patrimoine ?

La réponse est oui, généralement... les habitants du Pays Charolais Brionnais connaissent bien leur territoire. Cette Charte, qui permet d'approfondir notre connaissance de nos atouts architecturaux et paysagers, sera aussi et surtout un outil de sensibilisation et de recommandation pour les préserver. Elle se fonde sur un diagnostic paysager, architectural et des structures urbaines, qui a conduit à élaborer des recommandations pour l'aménagement, pour la construction et la réhabilitation sous forme de fiches .

Après la réalisation d'un diagnostic et d'une carte d'orientations approuvés par le Comité Syndical le 7 novembre 2011, le Syndicat Mixte du Pays Charolais Brionnais doit finaliser et approuver ses fiches de recommandations en mars 2012. Ce travail a été mené en concertation avec le CAUE de Saône-et-Loire, dont l'expertise en ce domaine était incontournable, et avec les conseils des différents partenaires du Pays.

#### Un outil avant tout pédagogique

##### La Charte Architecturale et Paysagère...

... permet de mieux connaître les caractères architecturaux et paysagers du Charolais-Brionnais.

... alimente la réflexion pour le SCoT, mais sa finalité est différente: il s'agit d'élaborer un véritable document de recommandations, une Charte, afin de mettre en valeur les qualités exceptionnelles du Charolais Brionnais.

... se présentera sous la forme de fiches thématiques pour sensibiliser simplement à ces questions : 8 fiches «pour l'aménagement» et 6 fiches «pour la construction et la réhabilitation».

... est un outil de connaissance dans le cadre de la candidature du bocage du Pays Charolais Brionnais au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

##### Pour qui?

Ces conseils s'adressent aux élus, les maires étant les premiers concernés par les décisions en matière d'aménagement, d'autorisations d'urbanisme...mais aussi à tous les professionnels concernés par la construction, la rénovation, les aménagements paysagers.

Enfin ces documents ont vocation à être diffusés à tous les habitants dont le projet pourra être alimenté de ces précieux conseils.

## En Bref...que dit le diagnostic?

La qualité architecturale et paysagère du Pays Charolais Brionnais est **bonne voire remarquable**, cependant **la vigilance est nécessaire pour préserver ce niveau**.

- Favoriser les **connexions** des villes et des bourgs sur la Loire / sur l'eau et valoriser le petit patrimoine lié à l'eau.
- Préserver les Espaces Naturels Sensibles et **valoriser certains sites** - protéger les milieux humides.
- Dynamiser et mettre en scène **les liaisons douces** à l'échelle du pays Charolais-Brionnais (thématiques de découverte) - piétons/cycles/voie d'eau - Valoriser la rigole de l'Arroux.
- Valoriser l'image du pays Charolais-Brionnais depuis les grands axes - **accompagner les infrastructures** et organiser des points d'arrêts intéressants.
- Accompagner les évolutions agricoles et **aider les agriculteurs** à conserver la trame et les haies bocagères - favoriser les continuités écologiques, penser le renouvellement des arbres isolés.
- **Conserver un équilibre** entre espaces ouverts / espaces fermés en limite Sud/Est - éviter les plantations monospécifiques.
- Valoriser les **murets du Brionnais** et accompagner leur restauration - patrimoine commun.
- Réintroduire **le végétal et l'arbre** dans l'espace public - utiliser les matériaux **simples et durables**.

## Recommandations :

des conseils précis et des contacts «pour aller plus loin»

### POUR L'AMENAGEMENT

- 1 Préserver et perpétuer les structures bocagères identitaires du Pays Charolais-Brionnais
- 2 Comprendre la composition spatiale de son village
- 3 Réfléchir au développement possible de son village
- 4 Porter des opérations de réhabilitation et de renouvellement
- 5 Concevoir des extensions urbaines
- 6 Préserver les caractères ruraux des villages
- 7 Garder et créer des espaces publics conviviaux
- 8 Améliorer la qualité des parcs d'activités

### POUR LA CONSTRUCTION & LA REHABILITATION

- 1 Les questions à se poser avant de construire
- 2 Inscrire la construction dans son terrain
- 3 Organiser ses espaces extérieurs, composer son jardin
- 4 Volumétrie, gabarit des constructions
- 5 Eléments architecturaux et composition de façade
- 6 Réhabiliter et agrandir

### Zoom sur une fiche : Réhabiliter et agrandir

Connaître les potentialités du bâtiment  
Analyser les volumes  
S'inspirer des traditions pour créer des façades contemporaines  
Les percements et menuiseries  
Savoir mettre en valeur le patrimoine



**Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais**  
14, place de l'Hôtel de Ville - 71600 PARAY LE MONIAL  
Tél. 03 85 25 96 36 - contact@pays-charolais-brionnais.fr  
crédits photographiques : Tania Rizet  
[www.charolais-brionnais.fr](http://www.charolais-brionnais.fr)



Cette démarche du Syndicat Mixte du Pays Charolais Brionnais est soutenue par :

